



Le casque, une protection indispensable pour le cycliste

Quand changer son casque de vélo ?

Des fissures sur le casque apparaissent

Si vous constatez à l'œil nu la détérioration du casque (petites fissures), il est alors très important de changer de casque. Seul un **casque en très bon état peut vous protéger efficacement**.

Les sangles du casque sont déchirées

Dans le cas de sangles déchirées qui risqueraient de céder sous le choc, il est impératif de procéder à l'achat d'un casque neuf. Il en va de même pour l'attache rapide de la jugulaire.

Serrage du casque défectueux

Le système de serrage autour du crâne est important et primordial pour la protection mais également, et avant tout, pour une visibilité durant la pratique. Imaginez que votre casque tombe sur les yeux en descente ou en peloton !

Vieillessement du casque

Un casque trop vieux peut avoir des composants et matières qui vieillissent moins bien que d'autres.

En aparté, il faut savoir que les billes polystyrène utilisées pour thermoformer le casque sont généralement issues d'une matière première qui une fois transformée en billes ne peuvent se garder stockées plus d'un mois. Certains mauvais fabricants laisse périr cette matière quelque fois plus longtemps ce qui rend la solidité du casque moins efficace.

Le principal critère de vieillissement d'un casque est son exposition au soleil. Les coques PVC vieillissent plus rapidement que celles en polycarbonate. Sur la base d'une exposition très régulière, pour des casques bas de gamme avec coque en PVC, il est recommandé de **changer tous les 2 ans**. Le PVC vieilli très mal aux rayons UV. Pour des casques haut de gamme avec coque en polycarbonate (plus résistant aux rayons UV), **c'est tous les 5 ans**.

Nettoyage avec un produit agressif et corrosif

Les solvants à base de pétrole peuvent endommager un casque de manière à ce que ses capacités de protection soient considérablement réduites en cas de choc.

Suite à un choc !

Bon nombre de cyclistes utilisent toujours le même casque après un choc. Il faut **impérativement changer son casque lors du premier choc qu'il reçoit !**

Votre casque est conçu pour protéger la tête du cycliste pour un choc unique. Suite à une sollicitation, même si le casque n'est visiblement pas endommagé, il peut être fragilisé et fissuré à certains endroits. Ainsi faire du vélo avec un casque ayant reçu un choc peut être très dangereux car ne jouera plus son rôle protecteur.

Sachez également que certaines marques font une remise commerciale lorsque vous renvoyez votre casque réçent abimé après un choc, afin que vous puissiez en acheter un nouveau.